



LE HERAUT

- ÉTÉ 2012 -



LE COMITÉ ZIP DES SEIGNEURIES

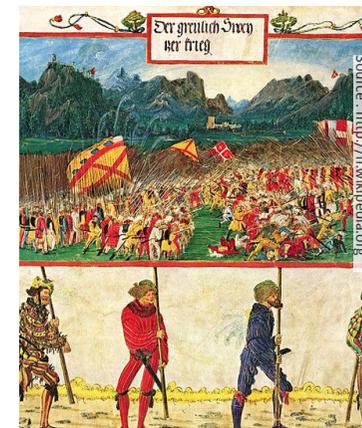
Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries, membre d'un réseau de 13 comités répartis le long du Saint-Laurent, est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, des actions visant la protection, la conservation, la réhabilitation écologique et la mise en valeur des ressources liées au fleuve Saint-Laurent.

EQUIPE

Raphaël Dubé : Directeur Général
Rédaction, photos et mise en page

Émilie Chalifour : Chargée de projet
Rédaction, photos et mise en page

Marion Petit : Stagiaire en urbanisme
Rédaction et mise en page



Héraut : officier d'armes chargé de porter des messages importants.



Etudiante en urbanisme et aménagement du territoire à Lille (France), je réalise au Comité mon stage de fin d'études ayant pour sujet «l'intégration des milieux naturels dans les paysages urbains et périurbains de la vallée du Saint-Laurent».
Marion Petit

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| PUBLICATIONS : Deux nouveaux projets de sensibilisation au Comité ZIP des Seigneuries | 3 |
| TERRAIN : Journée communautaire de plantation et nettoyage des rives au parc Rochefort de Repentigny | 4 |
| ESSAI : L'acquisition de milieux naturels urbains ou périurbains : un exemple d'outre-mer | 5 |
| EXPERTISE : Goélands à bec cerclé et renouée japonaise : états des lieux | 6 |
| ATELIER : Atelier thématique autour de la GISL | 7 |
| ADHESION ET BABILLARD | 8 |

LE COMITE ZIP DES SEIGNEURIES : DEUX NOUVEAUX PROJETS DE SENSIBILISATION



TERRAIN

JOURNEE COMMUNAUTAIRE DE PLANTATION ET NETTOYAGE DES RIVES AU PARC ROCHEFORT DE REPENTIGNY



Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries, la Ville de Repentigny et les 3 Clubs Lions de Repentigny ont organisé le 26 mai 2012 une journée communautaire de plantation au parc Rochefort de Repentigny. Lors de cette journée, la collectivité était invitée à venir prêter main-forte pour planter **une centaine d'arbres** commandités par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) et l'Association forestière de Lanaudière (AFL) en plus d'**une cinquantaine d'arbres et arbustes** fournis par la ZIP des Seigneuries et les Clubs Lions. Un nettoyage des rives et du canal Rochefort a aussi été réalisé par la même occasion grâce à la participation de EBI Environnement.



La journée a débuté dès 8 heures par une conférence de presse en présence des divers partenaires et commanditaires de l'événement. Par la suite, les participants ont eu la chance d'assister à un atelier animé par l'Association forestière de Lanaudière avant de se mettre à l'œuvre!

Plusieurs retombées positives sont attendues, notamment **la formation d'un îlot boisé en milieu urbain** créant une aire de repos ombragée pour le grand bonheur des utilisateurs du parc et de la faune.

Cette journée communautaire n'aurait pu être possible sans la participation des commanditaires suivants : Fondation TD des amis de l'environnement, Association forestière de Lanaudière, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Canadian Tire de Repentigny, EBI Environnement, IGA Crevier de Repentigny.

1. Les marais peu profonds : des frayères idéales pour la carpe

Noms communs : carpe allemande, carpe miroir, carpe cuir

Nom latin : *Cyprinus carpio*

Nom anglais : carp, German carp

Poids moyen 1-2 kg / Longueur moyenne 38-46 cm, peut atteindre 75 cm

Deux genres de herbivores

Nageoires dorsale et anale comprenant chacune une forte épine

Coloration bruneâtre ou vert olive sur le dos, jaunâtre sur le ventre

Corps robuste muni de grosses écailles, la carpe cuir a la peau nue

par endroits alors que la carpe miroir est dépourvue d'écaille



Origine : Originaire des régions tempérées d'Asie, la carpe a été introduite par l'homme en Amérique du Nord dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Habitat : Étangs, lacs, ou étangs aux eaux stagnantes ou à courant lent ou fort, marais ou marécages et végétation dense. Elle se reproduit en grand nombre dans les herbiers du Parc Saint-Laurent.

Alimentation : Omnivore, son régime alimentaire inclut mollusques, crustacés, vers, larves d'insectes, algues et graines de plantes aquatiques qu'elle obtient en ramant les sédiments au fond de l'eau.

Si vous pêchez les poissons appartenant à la carpe mais n'avez pas de permis de pêche, attention! Il pourrait s'agir d'un cheuilier (carpe) espèce menacée et protégée en Ontario. Les permis à l'ère du lac des capotes de cheuilier est obligatoire.

Reproduction :

Les carpes fraient de mai à juillet, dès que l'eau atteint 17°C (62,6°F).

Elles se reproduisent sur des hautes-bords herbacés pour protéger les œufs qui adhèrent à la végétation.

Une femelle de 1 kg pond en moyenne 36 000 œufs alors que ce nombre peut atteindre 2 millions chez une femelle de 10 kg.

Jusqu'à la période de reproduction, il est possible de voir des carpes miroir, sages sur le côté ou encastrés dans des bois de 16cm.

Il est aussi possible de faire miroir de leur miroir, s'agiter et se débattre avec force et équilibre.

La reproduction est une période critique qui demande beaucoup de soins et de surveillance pour assurer la survie des œufs et des alevins.

Des mortalités massives peuvent survenir même à cette période, surtout chez les carpes que chez les autres espèces de poissons.

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

Repentigny

Le Saint-Laurent : une préoccupation collective!

1. LE CIRCUIT D'INTERPRÉTATION AU PARC DE L'ÎLE-LEBEL

Le Comité ZIP, en collaboration avec la Ville de Repentigny et la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, a réalisé cinq nouveaux panneaux d'interprétation qui seront installés prochainement au parc de l'île-Lebel. Ces panneaux d'information abordent des sujets reliés à la faune, la flore et les habitats naturels du parc. Ceux-ci nous permettront d'entrevoir tout le **potentiel écologique du marais intérieur de l'île Lebel**, notamment pour la fraie de la carpe et la diversité des habitats fauniques et floristiques. On y apprendra également à reconnaître quelques plantes exotiques envahissantes ainsi que des plantes fort utiles pour la restauration des rives et des bandes riveraines. **Surveillez leur apparition cet été au parc de l'île-Lebel!**

2. LE GUIDE DE PROTECTION DES BERGES MAINTENANT DISPONIBLE POUR TOUTS LES REPENTIGNOIS!

Dans le cadre du projet de *Caractérisation et réhabilitation des bandes riveraines en bordure du Saint-Laurent sur le territoire de la ville de Repentigny*, le Comité ZIP, avec le soutien financier d'Environnement Canada, a produit un **Guide de protection des berges** avec le soutien de la Ville de Repentigny. Ce document se veut un outil d'aide à la planification pour la réhabilitation des bandes riveraines en milieux privés incluant des plans d'aménagement adaptés aux conditions qui prévalent à Repentigny. Tous les Repentignois habitant en bordure du Saint-Laurent recevront dans les prochains jours leur exemplaire du Guide de protection des berges. **Pour plus d'information sur le Guide de protection, communiquez avec le Comité!**

L'ACQUISITION DE MILIEUX NATURELS URBAINS OU PERIURBAINS : UN EXEMPLE D'OUTRE-MER



Le territoire d'intervention du Comité ZIP des Seigneuries présente un faciès à haut potentiel écologique. Sa cohabitation avec les mondes agricole et périurbain, compose une mosaïque de paysages. Le choix de l'économie résidentielle par les villes du territoire, dans les années 1950, a fortement impacté les milieux naturels présents sur le territoire du Comité. L'important taux de privatisation et la pression foncière qui s'exercent de façon particulièrement intense sur les terres bordant le Saint-Laurent ne sont pas non plus sans conséquence.

Les ambitions écologiques du développement durable conduisent à améliorer ces pratiques, souvent contraires à la préservation de nos milieux naturels. Quels outils locaux pourraient permettre de préserver nos berges, principaux supports des milieux humides du territoire ?

ainsi obstacle à la réalisation d'opérations modernes d'aménagement (lotissements, surfaces commerciales, ...) par des acquéreurs privés et se trouve compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture possible au public.

En France, le droit de préemption permet à une personne publique d'acquérir un terrain de façon prioritaire, et ce, en lieu et place de l'acheteur initial. Cet achat privilégié est souvent réalisé au nom de l'intérêt général, pour un prix inférieur à la valeur marchande du bien. La maîtrise foncière par droit de préemption peut être utilisée pour différentes fins par une liste exhaustive d'acteurs territoriaux. Ainsi, ce droit est un moyen original de protection de l'environnement. Il est alors détenu par certaines **entités administratives** comme le *Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, organisme étatique qui a déjà acquis 600 kilomètres de côtes littorales. Autre exemple, le département d'Indre et Loire a acquis l'île de la Métairie, 75 hectares de milieux humides fluviaux constituant un Espace Naturel Sensible. Désormais propriétaire de l'île au nom de son intérêt biologique et de sa qualité paysagère, le département fait*

Au-delà de la conservation de milieux naturels, le droit de préemption peut également servir le développement urbain des municipalités. Il est alors un bon outil de planification pour la réalisation de « projets verts » intégrés au tissu urbain existant, déjà dense. Cela peut être le cas d'opérations immobilières durables, de parcs récréo-touristiques arborés, ... Imaginons désormais que cette même procédure soit utilisée sur le territoire du Comité ZIP des Seigneuries par des acteurs publics locaux... En premier lieu, la préservation, l'intégration et la gestion des espaces naturels et parcs urbains permettraient une adaptation morphologique des villes jouant sur l'ouverture et la respiration de ses tissus urbains, favorisant ainsi une meilleure qualité de vie de ses habitants. Mais elles livreraient aussi l'image d'un territoire moderne qui « croît durablement » en protégeant et intégrant son héritage naturel à sa politique de projets.

GOELANDS A BEC CERCLE ET RENOUEE JAPONAISE : ETATS DES LIEUX



INVENTAIRE 2012 DES GOÉLANDS A BEC CERCLÉ

Le Service canadien de la Faune (SCF) est responsable du suivi et de la gestion des populations de goélands au Québec. Le SCF a procédé à l'inventaire triennal des Goélands à bec cerclé nichant sur les îles du Saint-Laurent du 13 au 17 mai 2012. Évaluée à environ 70 000 couples nicheurs lors du dernier inventaire en 2009, la population est maintenant de **76 000 en 2012**. Autre fait marquant: **l'utilisation récente d'îles localisées près des rives, soit l'île Hervieux à Lavaltrie et l'île Directe à Laval ainsi que la nidification sur les toits**

plats à Montréal. Le décompte de 2009 aurait d'ailleurs pu être sous-estimé par l'absence de recensement sur les toits plats. L'inventaire du SCF permet de suivre les fluctuations de la population de goélands pour assurer la mise en place de mesures de gestion adaptées. Le SCF travaille activement avec des acteurs régionaux tels que l'Université du Québec à Montréal, la ZIP des Seigneuries et le Comité régional de coordination sur la gestion des goélands pour l'implantation de solutions durables à l'échelle régionale.

RENOUÉE JAPONAISE : ETAT DES LIEUX

Le 10 mai dernier, se réunissait pour la première fois, le comité de travail sur la renouée japonaise. Coordonné par les Comités ZIP Jacques-Cartier et des Seigneuries, il vise à investiguer la problématique de la colonisation des milieux naturels et urbains par **la renouée japonaise, une espèce exotique envahissante (EEE) en forte expansion** sur les rives du Saint-Laurent. Quatre axes d'intervention ont été identifiés par les intervenants pour pallier à la problématique: la concertation et la mobilisation, la sensibilisation et l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'action.

La renouée japonaise fut introduite volontairement en Europe et en Amérique du Nord comme plante ornementale pour ses qualités esthétiques et sa croissance très rapide. Elle est désormais considérée comme envahissante dans la

plupart des pays où elle fut introduite notamment du fait de ses impacts négatifs sur la biodiversité, sur les infrastructures anthropiques et sur la stabilité des sols. Cette EEE prend rapidement avantage sur les espèces indigènes en raison des substances toxiques qui émanent de ses racines éliminant du coup la compétition pour l'espace et les ressources alimentaires.

Pratiques écoresponsables pour limiter l'implantation de nouvelles colonies:

- Disposer les tiges de renouée dans les éco-centres,
- Éviter de jeter vos résidus verts dans les milieux naturels et sur les rives,
- Ensemencer rapidement les surfaces mises à nu lors de travaux,
- Sensibiliser vos voisins sur les impacts de l'implantation de cette EEE sur leur propriété et dans les milieux naturels.

ATELIER THEMATIQUE AUTOUR DE LA GISL



Dans la foulée de la mise en place de la Gestion Intégrée du Saint-Laurent (GISL), lancée dans le cadre du Plan d'Action Saint-Laurent 2011-2026 signé en novembre 2011, les comités ZIP (Haut Saint-Laurent, Ville-Marie, Jacques-Cartier et des Seigneuries) dont les territoires juxta posent celui de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), ont animé un atelier de travail le 14 juin à l'hôtel Sandman à Longueuil.



Regroupés pour former trois groupes de travail représentant les trois enjeux identifiés dans le Plan d'Action Saint-Laurent (1-Conservation de la biodiversité, 2-Pérennité des usages, 3-Qualité de l'eau), les administrateurs et les membres réguliers des Comités ZIP participants ont identifié à quelle échelle d'intervention les actions prioritaires présentées dans les PARE devraient être abordées soit à l'échelle d'un comité ZIP ou à celle de la future Table de Concertation Régionale (TCR) qui couvrira le territoire de la CMM. Les TCR dont les objectifs sont de favoriser la concertation des intervenants régionaux concernés par les enjeux du Saint-Laurent et de contribuer au développement, à l'adoption et au suivi de la mise en œuvre d'un Plan de gestion intégré régional, constituent avec le Forum Saint-Laurent les outils de mise en œuvre de la GISL.

C'est en se fondant sur les besoins en terme de ressources financières et d'expertise,

de même qu'en évaluant l'ampleur des problématiques et leur échelle d'occurrence que la cinquantaine de participants ont basé leur réflexion sur la nécessité de voir aborder par la TCR des dossiers qui impliquent une harmonisation des actions, et ce, à l'échelle régionale. Cet atelier constituait la première phase d'une démarche structurée de consultation et de mobilisation des principaux acteurs intéressés par les enjeux du Saint-Laurent. Il vise à faciliter la mise en place de la GISL sur le territoire de la CMM. Les résultats de l'atelier seront disponibles, sous forme d'un mémoire, au cours de l'automne alors que les grandes visions auront été validées par les parties impliquées dans la démarche.

Cet événement qui réunissait pour la première fois les quatre ZIP du Grand Montréal, a mis en lumière l'importance de l'adaptabilité des approches selon les échelles d'intervention et les réalités sociales, environnementales et économiques, et ce, afin de conserver les couleurs locales qui aident à maintenir l'engouement des collectivités riveraines à s'impliquer pour protéger et améliorer la qualité de leur environnement.

ADHESION:

UNE COLLECTIVITE MOBILISEE POUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT!



La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent est un projet de société auquel vous êtes conviés à participer en devenant membre du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire.

Ainsi, en devenant membre vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !

Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme,
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial,
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

FORMULAIRE D'ADHESION

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

| Catégorie | Cotisation |
|---|------------|
| <input type="radio"/> Etudiant | 2 \$ |
| <input type="radio"/> Individu | 5 \$ |
| <input type="radio"/> Organisme sans but lucratif | 10 \$ |
| <input type="radio"/> Entreprise et municipalité | 30 \$ |
| <input type="radio"/> Cotisation | ... \$ |
| <input type="radio"/> Don | ... \$ |



A NOTER:

L'actuel programme de rétablissement du chevalier cuivré DISPONIBLE sur le site du ministère Pêches et Océans Canada

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement Canada
Environment Canada